
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2023-045)

Un budget 2024 à l'heure de la planification responsable

Blainville, le 14 décembre 2023 – Le conseil municipal a adopté, le 12 décembre 2023, en séance extraordinaire, le budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2024. C'est un budget équilibré qui contient des prévisions de revenus et de dépenses de 135,7 M\$, en hausse de 12 M\$ par rapport à 2023.

Les dépenses d'opérations de la Ville représentent un montant total de 120,2 M\$ et augmentent de 11,6 M\$. De ce montant, 8,2 M\$ sont attribuables aux dépenses dites incompressibles, c'est-à-dire des dépenses que la Ville doit assumer en raison d'une obligation déjà contractée. La hausse de ces dépenses incompressibles est de 42 % par rapport à l'an dernier.

« C'est un budget qui a nécessité un travail rigoureux dans la situation actuelle où les municipalités du Québec font face à une période d'incertitude financière importante. En effet, le présent contexte économique limite la croissance de nos revenus et crée une pression à la hausse sur nos dépenses », a déclaré la mairesse, Liza Poulin.

L'objectif central de ce budget était donc de limiter l'impact de cette conjoncture sur le compte de taxes des contribuables. C'est pourquoi le compte de taxes d'une propriété d'une valeur moyenne de 439 400 \$ variera de 145 \$, soit 4,57 %.

La croissance des revenus limitée et une hausse des dépenses

La mairesse a donné quelques exemples démontrant que la croissance de revenus de la Ville a été limitée par la conjoncture actuelle :

- Le nombre de transactions immobilières est passé de 1113 en 2022 à 814 en 2023;
- Les revenus des droits de mutation étaient de 11 M\$ en 2022 alors qu'ils sont de 9,2 M\$ en 2023;
- Dans le secteur commercial, la valeur des travaux s'élevait à 30 M\$ en 2022. Elle est de 12 M\$ en 2023;
- Dans le secteur industriel, la valeur des travaux était de 27,8 M\$ en 2022 alors qu'elle se situe à 13,4 M\$ en 2023.

Parallèlement à ce phénomène, la présente période de forte inflation provoque une hausse considérable des dépenses de fonctionnement :

- Augmentation de 102 935\$ (5,8 %) des opérations de déneigement par les fournisseurs externes;
- Hausse de 64 000\$ (7,3 %) du coût du carburant servant à nos véhicules publics;
- Hausse de 2,3 M\$ (37 %) des coûts des collectes des matières résiduelles, recyclables et compostables;
- Augmentation des taux d'intérêt de 13 % en 2023 et qui ont un impact sur le service de la dette.

Taxation et tarification

Outre le compte de taxes, les différentes tarifications seront ajustées afin qu'elles reflètent davantage le coût réel des services.

« On sait que les coûts des collectes des matières résiduelles, recyclables et organiques ont augmenté de façon considérable, soit de 37 %. C'est donc pour absorber une partie de cette forte hausse que la tarification des matières résiduelles passera à 280 \$ en 2024, soit une variation de 50 \$ par propriété », a précisé Stéphane Bertrand, conseiller délégué à l'Administration, à la planification et au développement.

La tarification de l'assainissement des eaux passera de 115 \$ à 125 \$ afin de tenir compte des travaux qui seront réalisés au poste 2A Labelle. Ce poste est le plus important de la Régie intermunicipale puisqu'il dessert une partie de Blainville et toute la Ville de Sainte-Thérèse. Ces travaux sont prévus afin de réduire les surverses dans la rivière des Mille-Îles et seront effectués par la Régie intermunicipale, en partenariat avec la Ville de Sainte-Thérèse.

Pour les propriétaires de piscines, la tarification demeurera à 50 \$.

Plan triennal d'immobilisations et endettement

L'administration municipale a également déposé sa planification annuelle de travaux pour l'année 2024. C'est donc un plan triennal d'immobilisation totalisant 26,4 M\$ qui sera appliqué pendant la prochaine année afin d'améliorer la qualité de vie de la population.

Amélioration des parcs et espaces verts :	12,8 M\$
Amélioration des rues et des pistes cyclables :	4,2 M\$
Réfection des chaussées :	4 M\$
Amélioration des bâtiments municipaux :	150 000 \$
Planification d'entretien général :	2,7 M\$
Amélioration des infrastructures d'eau :	2,5 M\$

« Nous avons prévu notamment un investissement de 2,8 M\$ pour la construction du nouveau parc de quartier dans Chambéry. Il s'agit non seulement d'un engagement de notre administration qui se réalisera, mais aussi un projet attendu par les résidentes et résidents du secteur », a expliqué Jean-François Pinard, conseiller délégué à l'Administration, à la planification et au développement.

Par ailleurs, l'endettement de la Ville est en légère diminution, passant de 150,8 M\$ à 147,5 M\$.

La richesse collective de Blainville continue d'augmenter, se situant à 10,3 milliards \$ et le ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière s'établit à 1,43 %.

La mairesse Liza Poulin a réitéré l'orientation de son administration d'utiliser les excédents budgétaires à bon escient.

« Nous avons choisi de ne pas utiliser nos surplus pour payer des dépenses récurrentes. Au contraire, nous continuerons de les employer pour nous prémunir en cas d'incertitudes et pour financer des projets ponctuels. C'est un choix qui s'inscrit également dans une perspective de planification responsable », a-t-elle conclu.

Pour consulter tous les documents sur le budget 2023 : <https://blainville.ca/ville/administration-municipale/budget-et-etats-financiers>